



## allongement d une suspension de permis

Par **grande brigitte**, le **30/05/2011** à **08:49**

Bonjour

Je passe prochainement au tribunal pour alcoolémie au volant.

Je me suis fracturée entre temps une cheville.

Est ce que la durée de la suspension de permis peut etre allongée (3mois à 6mois) etant donné que je suis déjà dans l impossibilité de conduire ?

bonne journée

Par **Albatros**, le **30/05/2011** à **09:53**

Bonjour,

Peu importe que vous etes déjà en impossibilité de conduire, la durée de la suspension sera évaluée en fonction du taux d'alcool, des risques causés à autrui, des autres infractions pénales constatées etc.

Cordialement.